



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Marson

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Nicolas

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Nicolas

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/12/1915

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 4 décembre 1915

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.